

Le petit journal de Saint-Thibéry

N°13 Jan > Avril 2017

P. 8-9
Dossier spécial :
les alertes inondations

P. 4 Tout savoir sur le recensement
P. 16 Agenda du trimestre





L'édito du maire



Une nouvelle année donc un nouveau budget.

Ce n'est un secret pour personne que l'argent public se fait de plus en plus rare. Une économie dans la zone Euro et particulièrement en France qui stagne d'où un déficit de recettes pour l'État. Ce dernier a choisi pour baisser ses dépenses, de diminuer drastiquement les dotations aux collectivités et ce, chaque année depuis 2014. Entre 2013 et 2016 on est passé de 198€ par an et par habitant de dotations à 170€, soit une perte de 15%. Une nouvelle baisse est programmée pour 2017. De plus la réforme des points d'indices qui régissent la rémunération des fonctionnaires va alourdir la masse salariale, sans que les agents en bénéficient vraiment (coût 15000€ environ). Les TAP à la charge de la commune coûtent 35000€.

Le législateur dans la même logique impose notamment au travers de la loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la république) un schéma de mutualisation, entre les agglomérations et les communes, qui à terme produira des économies d'échelles dans le fonctionnement des collectivités. C'est un chantier que nous menons avec l'agglomération, mais dont les effets sont à moyen ou long terme.

Avec une diminution des recettes et une augmentation forcée des dépenses les fonds propres diminuent. Ceux-ci sont constitutifs avec les subventions (Europe, État, Région, Département) et l'emprunt du financement des investissements. La décision politique dans une telle situation, outre une extrême rigueur au niveau des dépenses de fonctionnement, consiste, soit à baisser les investissements, soit à augmenter la pression fiscale, soit avoir

massivement recours à l'emprunt.

L'emprunt est un levier qu'il faut utiliser mais avec mesure sans quoi nous laisserons une trop lourde dette à nos enfants. La baisse des investissements freine la reprise économique et alimente le chômage. L'impôt impacte le pouvoir d'achat, pour autant il est l'incarnation de la solidarité républicaine.

Il nous faut choisir entre demander un effort à une majorité ou risquer de jeter une minorité dans la précarité. La seconde solution serait une aberration économique et sociale.

Les taux des impôts locaux n'ont pas évolué depuis plus de trente ans dans notre commune, ce qui montre une bonne gestion des équipes municipales qui se sont succédées. Il se peut que les taux que nous voterons avec le budget 2017, courant du mois de mars, subissent une augmentation compte tenu de la situation que j'ai décrite précédemment. Je puis vous assurer que nous nous attachons à réduire les dépenses de fonctionnement afin de minimiser voire d'annuler cette hausse.

En cette période de vœux une éventuelle augmentation de la pression fiscale n'est pas forcément une bonne nouvelle, mais cela montre le courage politique de l'équipe municipale. Il n'y a pas à St Thibéry de langue de bois.

Je vous souhaite pour 2017 :

La santé qui est le bien le plus précieux que peut posséder l'être humain. Comme pour bien des choses on s'aperçoit de son importance quand on l'a perdue.

Le courage pour affronter les aléas de la vie.

Le bonheur et la réussite dans vos projets.

Guy AMIEL
Maire de Saint-Thibéry

Le sommaire

P 3-5 MUNICIPALITÉ

La gestion de l'eau
Le recensement
Les logements
Sécurisation des accès aux écoles

P 6-7 VIVRE ENSEMBLE

La sécurité
Stop aux incivilités
Petite enfance
Les aînés

P 8-9 DOSSIER SPÉCIAL

Les alertes inondations

P 10-11 FESTIVITÉS

Fête locale
Vœux du maire

P 12-14 L'ACTU DES ASSOS

L'actualité des associations
Zoom sur le carnaval
Bilan du téléthon 2016

P 15 INFOS PRATIQUES

État-civil
Emploi
Des aides pour rénover
Numéros utiles

P 16 L'AGENDA

Février à mai

Directeur de publication : Guy Amiel
Rédaction, mise en page : D.Guilbert
Crédit photos : associations, mairie
Impression : Iforma
Siret 444 526 842 00018

la gestion de l'eau



En 2015, le parlement a adopté la loi sur la nouvelle organisation territoriale de la république (NOTRE) qui rend obligatoire le transfert des compétences « eau et assainissement » des communes vers les communautés d'agglomération. Afin d'organiser ces transferts au 1^{er} janvier 2017, l'Agglomération Hérault Méditerranée travaille depuis plus d'un an aux côtés des Maires et des services techniques pour garantir le meilleur service public possible aux différents usagers sans contrainte liée à la transformation de services communaux en un seul service intercommunal.

En unissant les forces de ses 20 communes (avec l'arrivée de Tourbes au 1^{er} janvier 2017), l'agglomération Hérault Méditerranée va gérer durablement l'approvisionnement en eau potable des usagers, le traitement des eaux usées produites tout en préservant la qualité des milieux naturels.

Pour cela, 4 objectifs principaux ont été définis pour les services publics de l'eau et de l'assainissement :

1- Garantir le coût et la qualité du service public aux usagers : les nouvelles technologies numériques seront systématiquement développées et utilisées pour gérer les services publics (télégestion, téléalarme, supervision, sectorisation, télérelève...) et permettront une gestion coordonnée et efficace des ressources et des luttes contre les fuites.

2- Harmoniser la gestion des services d'eau potable et d'assainissement sur le territoire : dès la création du nouveau service intercommunal, des économies d'échelle seront instaurées dans les achats et les travaux. Elles seront réalisées en mutualisant à terme les différentes prestations de service et délégations de services publics afin de rationaliser et minimiser le nombre d'interlocuteurs en favorisant une information unique.

3 - Soutenir les communes pour développer des projets structurants : grâce à l'accord-cadre entre l'Agence de l'Eau, principal organisme financeur, et l'agglomération, les communes pourront continuer de percevoir des aides sur leurs projets via l'agglomération.

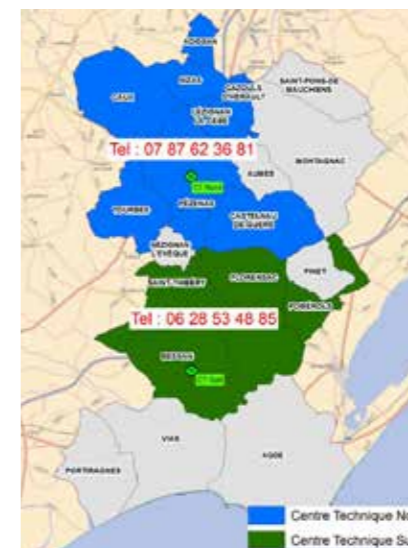
4 - Devenir une aggro exemplaire en matière de développement durable : une « mini agence de l'eau » sera créée sur le territoire de l'Agglomération pour gérer et coordonner la mise en œuvre de l'ensemble des schémas stratégiques du grand cycle de l'eau qui s'appliquent sur nos 20 communes (SDAGE, SAGE, SCOT...)

LE BUDGET ET LE FONCTIONNEMENT

Le budget dont dispose l'Agglo est fourni par les 20 communes qui la compose. Pour les prochains exercices les mairies continueront à communiquer les propositions de budget avec les évolutions de prix de l'Eau. Les régies sont regroupées dans deux centres techniques :

- Centre Technique Sud situé sur la commune de Bessan qui regroupe les communes suivantes : Bessan, Florensac, **Saint-Thibéry** et Pomerols.

- Centre Technique Nord situé sur la commune de Pézenas qui regroupe les communes de : Pézenas, Caux, Tourbes, Castelnau-de-Guers, Lézignan-la-Cébe, Cazoul-d'Hérault et Adissan.



UN PROBLÈME TECHNIQUE ?

Une service d'astreinte est mis en œuvre du vendredi 17h au vendredi suivant 17h. Le numéro d'astreinte à contacter est le suivant :

06 28 53 48 85

UN PROBLÈME DE FACTURATION ?

Si vous avez des questions au sujet de la facturation contactez Madame Fernandez au numéro suivant :

04 67 09 28 71

AGENDAS GRATUITS CHEZ VOS COMMERÇANTS

Des agendas sont mis gratuitement à votre disposition chez vos commerçants et à l'accueil de la mairie. Ils ont été réalisés par une société privée avec l'accord de la mairie. La contrepartie de ce partenariat étant la mise à disposition d'agendas gratuits pour les habitants. Cela reste néanmoins une démarche commerciale au nom d'une entreprise privée. Les agendas devaient être distribués début janvier avec la carte de vœux. En raison d'une livraison tardive des agendas leur mode de distribution a été modifié : ils sont disponibles chez vos commerçants et à la mairie.

DEUX NOUVELLES BORNES PNEUMATIQUES ESCAMOTABLES

Deux bornes pneumatiques escamotables par télécommande ont été installées à l'entrée de la place du marché et de la place de l'église afin d'empêcher le stationnement non autorisé dans ces deux zones. En effet, le stationnement y est interdit par arrêté municipal. Ces bornes sont en service depuis le 17 novembre. Seuls les véhicules autorisés par le Maire peuvent accéder à la place du marché et à la place Saint-Sauveur. Les résidents disposent de places réservées au parking de la cave. Ils peuvent bénéficier, en cas de nécessité avérée (déménagement, travaux, livraison importante...), d'une télécommande de prêt, à titre temporaire pour une durée maximale de 3 jours (sauf dérogation du Maire). Un formulaire de prêt nominatif devra être rempli et signé en mairie.

Les résidents et les professionnels exerçant leur activité sur l'une de ces places bénéficient d'une télécommande remise par la mairie pour y accéder ou se faire livrer (sans autorisation de stationner au-delà de 15 minutes).



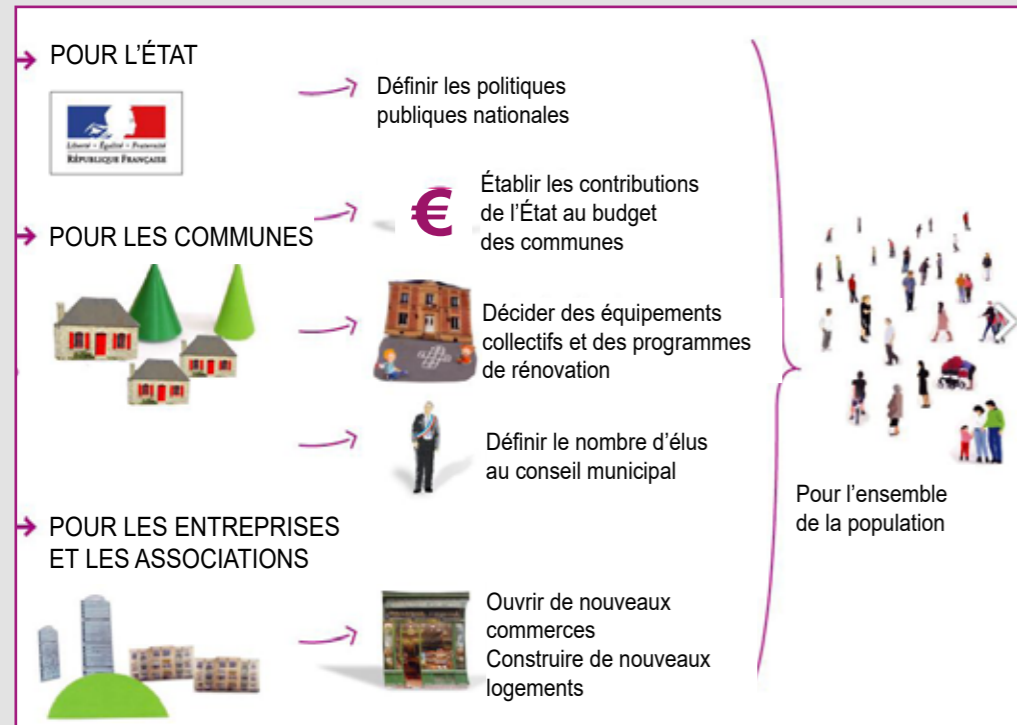
Place de l'église



Place du marché

À quoi sert le recensement ?

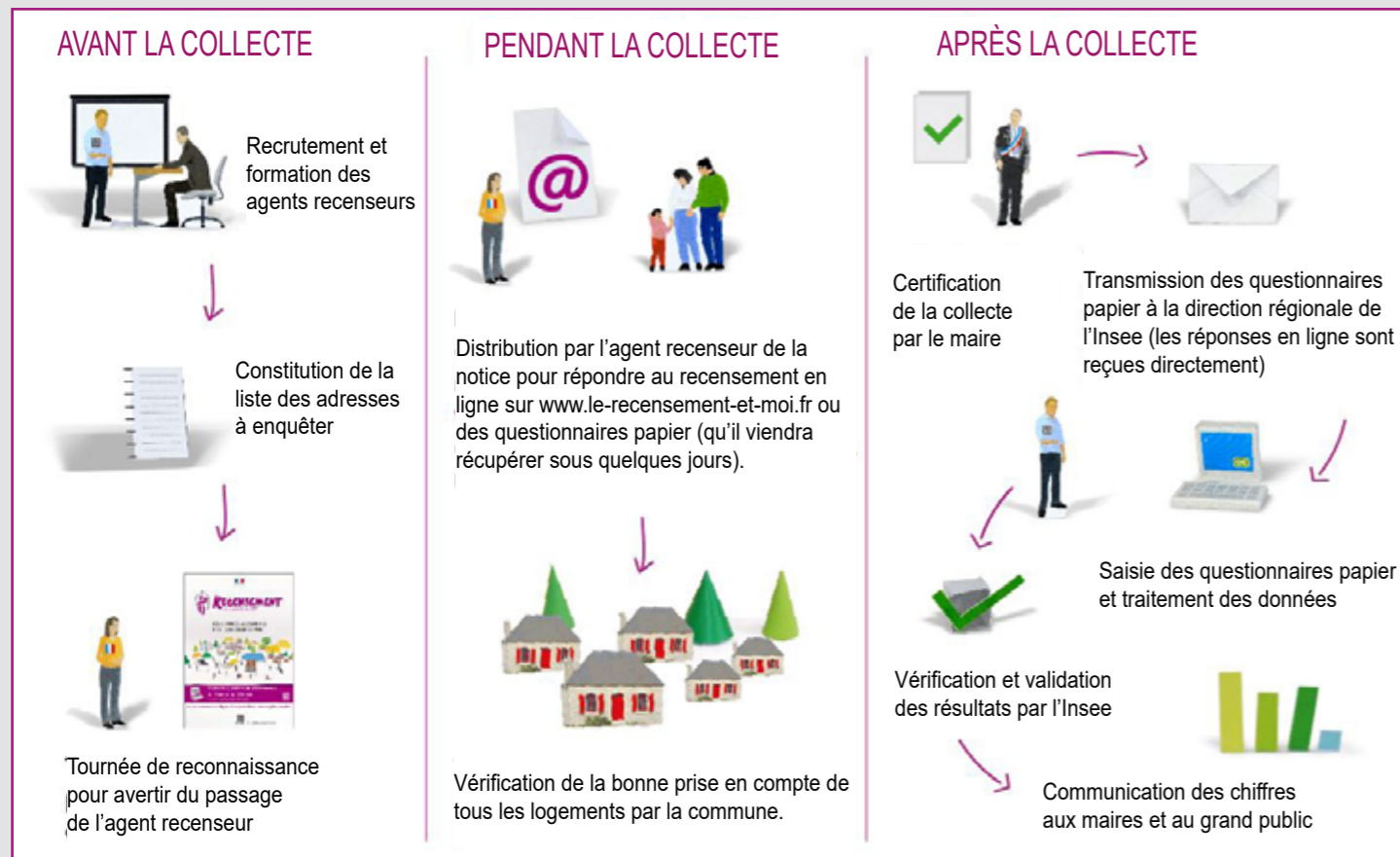
C'est grâce aux données collectées que l'on peut concevoir et réaliser les petits et les grands projets qui vous concernent



Recensement du 18 janvier au 19 février

Le nouveau recensement de la population du village a commencé le 19 janvier et s'achèvera le 18 février. Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous muni d'une carte attestant sa démarche. Nous vous remercions de lui réserver un bon accueil. Vous devrez répondre à un questionnaire en ligne (l'agent vous remet vos identifiants) qui sera ensuite recueilli par l'INSEE. Pour tous renseignements complémentaires contactez la mairie.

Les grandes étapes du recensement



INFO LOGEMENT

Les demandes de logements sociaux se font désormais sur internet sur www.demande-logement.gouv.fr

Les demandes de logements sociaux se font sur internet. Il n'est plus nécessaire d'envoyer le formulaire papier. Pour les usagers qui ne bénéficient pas d'une connexion, il est impératif de prendre rendez-vous auprès du secrétariat du C.C.A.S. au 04 67 77 80 57 pour instruire et saisir une demande en ligne.

Quelles sont les étapes ?

1- Pour les demandes de logement quel que soit l'organisme bailleur il faut s'inscrire sur le site www.demande-logement-social.gouv.fr.

2- Après la saisie en ligne, la demande sera validée dans un délai maximal de 5 jours ouvrés.

3- Après la validation de la demande un numéro unique d'enregistrement est attribué. Il est nécessaire de ramener une copie de l'attestation d'enregistrement (numéro unique à 18 chiffres) au C.C.A.S. (mairie de Saint-Thibéry).

Les demandes sont valables un an. Celles-ci doivent être renouvelées sur internet et remises au C.C.A.S. Chaque changement de situation personnelle ou de coordonnées est à signaler au C.C.A.S.

DEUX LOGEMENTS RÉNOVÉS

La commune a entrepris un plan de rénovation et de mise aux normes des logements situés aux écoles. Deux appartements ont été rénovés fin 2016 et reloués dès début janvier (un F2 et un F4). L'isolation des murs a été refaite avec de la laine de verre. L'électricité a été mise aux normes. Une partie des sols ont été rénovés avec la pose d'un parquet flottant. Certains sanitaires ont été remplacés. Les peintures ont été refaites. Les travaux ont représenté un investissement de 25 000€. Ce plan de rénovation se poursuit avec deux autres appartements (un f2 et un F3) qui seront rénovés au cours de ce premier semestre.

SÉCURISATION DE L'ACCÈS AUX ÉCOLES

Un nouveau plan de circulation va être mis en place pour sécuriser l'accès au groupe scolaire

La circulation aux abords des écoles va prochainement passer à sens unique afin de fluidifier le trafic et d'éviter les embouteillages devant les établissements. Seuls les camions de livraison pourront emprunter le boulevard des écoles à contresens (uniquement en dehors des horaires d'entrée et sortie des écoles) car c'est le seul itinéraire possible pour livrer les établissements en raison de la configuration des rues.



Le stationnement aux abords du groupe scolaire (en face et sur les côtés) sera interdit. Cette interdiction sera matérialisée par des panneaux de signalisation, un marquage au sol et des barrières. Les trottoirs seront repris (double pente et élargissement) pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes à l'entrée des écoles. Les travaux nécessaires devraient avoir lieu après les vacances de février et seront réalisés en régie par les services techniques de la mai-

rie. Une demande de subvention a été formulée pour financer une partie des nouveaux équipements. D'autres améliorations devraient être apportées : installation de vidéophones aux niveaux des portails d'entrées visiteurs pour contrôler à distance l'accès à l'enceinte des établissements, mise en place d'un nouvel organigramme des clés d'accès à l'intérieur des écoles avec serrures électroniques et clés désactivables à distance pour prévenir les risques d'intrusion.



Plus de sécurité, plus de convivialité dans votre voisinage : devenez voisin vigilant

Quel est le rôle du voisin vigilant ?

Le voisin vigilant veille mais ne surveille pas. Face à un événement suspect il alerte par le système Voisins Vigilants ses voisins ainsi que la police. Il reçoit en retour toutes les informations sur la vie de son quartier. Il participe à la convivialité de son voisinage. Il respecte la vie privée et ne tente jamais de remplacer les forces de l'ordre.

Comment rejoindre la communauté Voisins vigilants de mon quartier ?

- 1- Rendez-vous sur le site www.voisinsvigilants.org
- 2- Saisissez votre adresse postale et votre courriel
- 3- Vous recevez un autocollant et des invitations à distribuer à vos voisins
- 4- Vous êtes alerté par vos voisins via un système d'alerte SMS dès qu'un événement se produit.

Avant de me lancer qui peut me renseigner ?

Vous avez des questions ? N'hésitez pas à contacter Francis DUQUENNE, conseiller municipal et voisin vigilant. Tél. : 06 28 91 23 99.



La plateforme www.voisinsvigilants.org met en relation les habitants d'un même quartier pour lutter ensemble contre le fléau des cambriolages de manière simple et gratuite

DÉPÔTS SAUVAGES, NON RESPECT DU TRI, CONTAINERS STAGNANTS DANS LES RUES : STOP AUX INCIVILITÉS !



Les actes d'incivilité sur les points de collecte se multiplient et nuisent à l'environnement et à la collectivité. Nous rappelons que le dépôt sauvage est interdit et passible de sanctions. Les bacs jaunes et verts doivent être rentrés rapidement après le passage du Sictom. Pour solutionner le problème des bacs stagnants la municipalité mène une réflexion sur un arrêté municipal visant à sanctionner les usagers qui laissent traîner les containers dans les rues du village.



CARINE HUGUET, NOUVELLE RECRUE POUR LA POLICE MUNICIPALE DE SAINT-THIBÉRY

La mairie de Saint-Thibéry a recruté Carine HUGUET, agent de police municipale, pour remplacer Kévin MOURGUES muté à Montagnac.

Carine a acquit une solide expérience pendant plus de 15 ans.

En 2001 elle obtient son premier poste au sein de la police municipale de Marseille.

En 2006 elle est mutée à Gignac dans l'Hérault et découvre les missions de la police de proximité. Elle y restera jusqu'en décembre 2016.

Depuis début janvier Carine fait équipe avec Sébastien BESSON pour assurer la sécurité des Saint-Thibéryens. Nous lui souhaitons la bienvenue.



Le Relais des Assistantes Maternelles du territoire d'Agde a fêté les rois le 21 janvier à Saint-Thibéry

C'était la fête samedi 21 janvier à la salle des fêtes de Saint-Thibéry. Le RAM (Relais des Assistantes Maternelles) réunissait les assistantes maternelles du territoire d'Agde (dont fait partie Saint-Thibéry), les familles et les élus (dont Céline Sablier, élue en charge de la petite enfance et Jean Augé adjoint au maire) pour fêter les rois. Les enfants ont créé de jolies couronnes grâce aux ateliers créatifs organisés dans la matinée.

Après l'action la dégustation ! L'ambiance était chaleureuse et festive. Au total une quarantaine d'adultes et une



quarantaine d'enfants ont profité de ce moment privilégié d'échanges et de partage.

ÊTES-VOUS INSCRIT AU REPAS DES AÎNÉS DU SAMEDI 4 MARS ?

Le traditionnel repas des aînés offert par la municipalité aux Saint-Thibéryens âgés de soixante ans et plus aura lieu samedi 4 mars à partir de 12 h à la salle des fêtes. Au programme de cette journée festive : un bon repas concocté par un traiteur soigneusement sélectionné pour régaler les papilles, suivi d'une animation musicale. Tous les Saint-Thibéryens à partir de soixante ans sont invités et recevront une invitation par courrier. Si toutefois vous ne receviez pas cette invitation, n'hésitez pas à venir vous faire connaître à l'accueil de la mairie. Vous avez jusqu'au vendredi 24 février pour vous inscrire.

Le club de l'Amitié de Saint-Thibéry souhaite une bonne et heureuse année 2017 à tous les Saint-Thibéryens

L'année 2016 a été une année très active et se termina par le traditionnel repas de Noël. L'année 2017 a commencé par l'assemblée générale qui s'est déroulée dans la bonne humeur où Madame Dell'ova Germaine a été élue au conseil d'administration en remplacement de Mme Soulié démissionnaire. L'assemblée générale fut suivie par la traditionnelle galette où plusieurs Reines et Rois d'un jour furent désignés par le sort. Cette nouvelle année sera aussi très productive où l'on prévoit 34 manifestations entre les repas, goûters, lotos, sorties, dont un voyage de 6 jours en Espagne « La route du riz, de l'orange, de l'olivier » pour 403€ tout compris ouvert à tous du 2 au 7 Octobre. Ce début d'année a vu une augmentation de 25% d'adhésions au Club. Nous remercions tout le personnel de la Mairie et les services techniques pour leur disponibilité. Pour tout renseignement tél au 06.25.70.87.72 ou par mail : clubdelamitie34@gmail.com



INSCRIPTIONS
À L'ÉCOLE MATERNELLE
LÉONCE RUFFIÉ
Enfants nés en 2014
et nouveaux arrivants

Edith Ethève, directrice de l'école maternelle, vous informe que si votre enfant est en âge d'être scolarisé à l'école maternelle à partir de septembre 2017, il doit être inscrit à la mairie pour établir un certificat d'inscription. Pour cela, veuillez vous rendre à l'accueil de la mairie avec :

- Un justificatif de domicile ;
- Le livret de famille ;
- Le carnet de santé attestant que votre enfant a subi les vaccinations obligatoires.

Les procédures d'inscription en mairie sont ouvertes depuis le 3 janvier 2017. Afin de préparer au mieux la rentrée, merci de ne pas tarder à faire les démarches nécessaires.

LES SERVICES DE L'ADMR



Votre assistante de secteur
Nathalie NOE
Port : 07 86 15 54 62
Email : nnoe@fed34.admr.org

ALERTES INONDATIONS

LE DOSSIER

Chaque année, les 15 départements de l'arc méditerranéen connaissent des épisodes de pluies intenses (également appelés épisodes cévenols) pouvant conduire à des crues soudaines : l'équivalent de plusieurs mois de précipitations tombe alors en seulement quelques heures. Les épisodes de pluies méditerranéennes se produisent principalement durant la période de septembre à mi-décembre.



Les pluies méditerranéennes intenses : qu'est-ce que c'est ?

Les régions de France les plus exposées à des pluies diluviennes pouvant apporter plus de 200 litres/m² ou plus (1 litre/m² = 1 mm d'eau) en une journée se situent principalement en bordure de la Méditerranée.

Trois à six fois par an en moyenne, de violents systèmes orageux apportent des précipitations intenses sur les régions méditerranéennes, du Roussillon à la Provence, en passant par la vallée du Rhône. L'équivalent de plusieurs mois de précipitations tombe alors en seulement quelques heures ou quelques jours.

Le terme d'épisode «cévenol» est souvent employé abusivement pour caractériser tout épisode apportant des pluies diluviennes sur les régions méridionales. Il est vrai que le massif des Cévennes est réputé pour l'intensité des épisodes qui

l'affectent, mais de telles situations fortement pluvieuses frappent régulièrement tout l'arc méditerranéen et sont donc loin d'être exclusivement «cévenoles».

Au-delà de l'influence de la mer Méditerranée, les situations génératrices de fortes pluies cévenoles peuvent être de deux types.

Celles où l'influence du relief est prépondérante : l'exemple cévenol illustre parfaitement l'influence du relief sur les régimes de précipitations. Lorsque qu'une masse d'air chaude et humide, poussée par des vents de basses couches, vient buter contre une barrière montagneuse, elle se soulève le long du relief. Avec l'altitude, elle se refroidit et la grande quantité de vapeur d'eau qu'elle contient se condense avant de finir par retomber sous forme de fortes précipitations.

Celles où l'activité orageuse est principalement liée aux conditions météorolo-

giques : ces systèmes orageux ne couvrent alors pas forcément des zones très étendues, mais génèrent de très fortes intensités de précipitations (dépassant souvent les 100 litres/m² à l'heure). Ils peuvent parfois se régénérer (on parle alors de cellules stationnaires) en créant une vaste bulle d'air froid de surface, qui agit alors comme un relief ou un obstacle, en soulevant la masse d'air toujours au même endroit. Ces forts cumuls peuvent atteindre plusieurs centaines de litres/m² (200 litres/m² en 24 heures et plus, avec une intensité horaire pouvant atteindre les 100 litres/m²), sur des bassins versants où le ruissellement peut se concentrer rapidement. Les cours d'eau gonflent et peuvent provoquer des inondations torrentielles avec des débordements importants. L'imperméabilisation des sols, en zone urbaine notamment, contribue à accentuer ces ruissellements.

FAIRE FACE AUX INONDATIONS : LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Qu'est-ce que le Plan Communal de Sauvegarde ? (P.C.S.)

Le PCS est un mode d'organisation adapté pour permettre à une commune de faire face à tout type d'événement. Il définit les moyens, les outils techniques disponibles et la coordination des actions entreprises par les services de la ville en cas de situation de crise. C'est une réponse opérationnelle à un événement grave avec comme objectifs de sauvegarder les citoyens, de réduire les dommages sur les biens et de protéger l'environnement. Le PCS est déclenché à l'initiative du préfet ou du maire. L'équipe d'astreinte est mobilisée sur le poste de commandement. S'enclenche alors une série de mesures destinées à informer, sécuriser et secourir la population.

Nos équipements pour faire face aux inondations

Pour gérer les risques d'inondations Saint-Thibéry est équipée de quatre pompes. Celles-ci se déclenchent par paillier en fonction de la montée des eaux. Elles pompent l'eau au fur et à mesure pour la rejeter dans la Thongue. Une porte est également prévue pour contenir l'eau accumulée route de Montblanc.

Les zones considérées comme les plus à risques de la commune :

- La rue droite
- La rue neuve
- La rue du portalet
- La rue du pont-vieux
- La rue du vieux puits
- La rue de la porte de Montpellier

La mairie peut vous prévenir grâce à son système d'alerte SMS

En vous inscrivant au système d'alerte de la mairie vous avez la possibilité d'être prévenu par sms :

- des alertes météo,
- des informations transports,
- autres informations importantes,

Il suffit de remplir le formulaire d'inscription en indiquant vos noms, prénoms et coordonnées. Ce formulaire d'inscription est disponible en téléchargement sur le site internet de la commune ou à l'accueil de la mairie.

PLUIE-INONDATION

LES 8 BONS COMPORTEMENTS

en cas de pluies méditerranéennes intenses



Les 8 bons comportements à adopter en cas de risque inondations

- 1- Je m'informe en écoutant la radio.
- 2- Je ne prends pas ma voiture et je reporte mes déplacements.
- 3- Je ne m'engage pas sur une route inondée, en voiture comme à pied.
- 4- Je m'éloigne des cours d'eau et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts.
- 5- Je ne sors pas en cas d'orage.
- 6- Je ne descends pas dans les sous-sols et je me réfugie en hauteur, en étage.
- 7- Je me soucie des personnes proches, de mes voisins et des personnes vulnérables.
- 8- Je ne vais pas en cas d'inondation chercher mes enfants à l'école, ils sont en sécurité.



Je connais les niveaux de vigilance :

- Phénomènes localement dangereux
- Phénomènes dangereux et étendus
- Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle

ALERTES INONDATIONS

LE DOSSIER



Bien préparer son kit de sécurité

Dans une situation d'urgence, les réseaux d'eau courante, d'électricité, de téléphone peuvent être coupés. Préparez-vous à vivre de manière autonome quelques jours (3 jours) avec certains objets essentiels. Le kit de sécurité sera placé dans un endroit facile d'accès pour pouvoir y accéder le plus rapidement possible.

J'ai toujours chez moi un kit de sécurité :

- Radio et lampes de poche avec piles de rechange
- Bougies, briquets ou allumettes
- Nourriture non périssable et eau potable
- Médicaments
- Lunettes de secours
- Vêtements chauds
- Double des clés
- Copie des papiers d'identité
- Trousse de premier secours
- Argent liquide
- Chargeur de téléphone portable
- Articles pour bébé
- Nourriture pour animaux



Je note les numéros utiles :

Mairie : 04 67 77 80 57
Pompiers : 112 ou 18
SAMU : 15
Gendarmerie, police : 17





Place du couvent



Retour de la fête au cœur du village



Distribution de tickets aux enfants



Le marché terroir et artisanat



Le stand de la maison des jeunes

Retour de la fête foraine au cœur du village

L'édition 2016 de la fête locale a vu la fête foraine revenir au cœur du village pour le plus grand plaisir des Saint-Thibéryens. Les petits désagréments liés à l'installation des manèges et au blocage des rues ont été vite oubliés et c'est nombreux que les habitants sont venus profiter des attractions pendant trois jours.

Pour marquer l'ouverture de la fête du vendredi 11 novembre, la municipalité a offert à tous les élèves du groupe scolaire des tickets de manèges. Les parents étaient invités à venir les retirer sur le marché du terroir et de l'artisanat organisé place Francis Laurent. Ce premier marché artisanal a rencontré un franc succès. Une quinzaine d'artisans proposait des articles issus de leur savoir-faire : cosmétiques, décoration florale, biscuits, miels etc... La maison des jeunes était également présente avec un joli stand d'objets décorés ou fabriqués par les jeunes pour financer leurs vacances.

Ainsi, par cette belle journée ensoleillée, les promeneurs ont déambulé dans les rues de Saint-Thibéry autour de la mairie pour la fête foraine, et place Francis Laurent pour flâner sur le marché et faire les premiers achats de Noël.

Pendant ces trois jours, plusieurs associations se sont mobilisées pour proposer une diversité d'activités : un repas avec animation musicale pour Lou Pitchou, un apéritif pour les Amis de l'Espagne et un loto pour Ambiance créative.

Dès le lundi le village a retrouvé son calme, mais le rendez-vous est pris pour l'année prochaine !

Quatre personnalités mises à l'honneur

Guy AMIEL et le conseil municipal ont présenté leurs vœux à la population le 13 janvier dernier.



Odile Calvet, Gabrielle Huc et Colette Peitavy

Mesdames Odile Calvet, Gabrielle Huc et Colette Peitavy mises à l'honneur pour leur bénévolat au sein de la bibliothèque municipale.

Jusqu'en 1970 le groupe scolaire était constitué de la maternelle, de l'élémentaire et du cours complémentaire (l'équivalent du collège). La bibliothèque, située aux écoles, était tenue par les professeurs du cours complémentaire avec les élèves en soutien : les garçons recouvraient les livres, les filles assuraient une permanence tous les mardis soir pour le prêt.

Lorsque le cours élémentaire a été supprimé, la bibliothèque aurait dû fermer faute de personnel. Grâce à Denis JAMME et à quelques bénévoles, l'activité de la bibliothèque a pu être maintenue. Quelques années plus tard, elle sera transférée dans les locaux de l'ancienne mairie. Une bibliothèque pour enfants sera créée sous l'impulsion du maire Jean LAURENT. A l'écoute des adhérents pendant plusieurs décennies,

Colette PEITAVY, Odile CALVET et Gabrielle HUC s'impliqueront comme bénévoles. Elles sélectionnent, répertorient et recouvrent les ouvrages. Elles organisent des événements et des animations, assurent les permanences dans une ambiance chaleureuse.

La bibliothèque a toujours été soutenue par les municipalités successives, notamment avec Georges CARQUET et Marcelle RIBAS conseillers municipaux, Madame BOUSTIE adjointe à la culture.

Sans ses fidèles bénévoles la structure n'aurait pas pu exister. Nous pouvons citer aussi Nicole COSTE et Annie VERNIERES très investies au niveau de la bibliothèque des enfants, Annie intervenant encore aujourd'hui dans la nouvelle médiathèque Georges BRASSENS.

Alain HUC a été honoré pour son engagement associatif notamment au sporting club et pour son dévouement au sein de la municipalité depuis plus de vingt ans.

Alain est né à Saint-Thibéry chez son grand-père Léonce Ruffié, ancien maire de Saint-Thibéry. Installé plus tard à Nézignan-l'Evêque, il devient chauffeur routier international et transporte vins et spiritueux entre le Gers, l'Allemagne et la Belgique. Il se marie et aura deux enfants : Christophe et Stéphanie. En 1986 il arrête son métier de chauffeur, achète des vignes et revient s'installer à Saint-Thibéry.

Dès les années 70 Alain intègre le Sporting-club. Joueur de bon niveau, il gagne de prestigieuses compétitions. Il jouera jusqu'à

l'âge de 57 ans où il est contraint d'arrêter pour cause de blessure. Au Sporting-club il ne se contente pas uniquement de jouer, il s'implique aussi rapidement comme dirigeant et enfin comme président. C'est Gaby TAHAR qui lui succédera en 1999.

Alain HUC est aussi depuis longtemps très impliqué dans la vie municipale. Adjoint au maire pendant plus de 20 ans, il est encore aujourd'hui très actif comme conseiller municipal et ne compte pas son temps pour s'impliquer dans la vie du village.

COLETTE PEITAVY

Née à Saint-Thibéry, Colette dévore les livres depuis son plus jeune âge. Elle obtient son brevet à 15 ans puis son diplôme d'infirmière à 23 ans. En 1957 elle épouse M. PEITAVY. Ils auront deux enfants et deux petits enfants dont Agathe, sa petite fille, passionnée de lecture comme sa grand-mère.

GABRIELLE HUC

Native de Pézenas, Gabrielle épouse René HUC et s'installe à Saint-Thibéry. Ils auront 4 enfants : Danièle, Nadine, Christophe et Didier. Aux côtés de Colette PEITAVY et Odile CALVET elle s'investit pour animer et développer la bibliothèque municipale.

ODILE CALVET

Née à Saint-Thibéry, Odile s'installe à Béziers après son mariage avec Louis et passe un diplôme de bibliothécaire. En 1963 Ils reviennent à Saint-Thibéry et y élèvent leurs quatre enfants : Marie-Françoise, Danièle, Jean-Louis et Florence. Louis sera conseiller municipal puis adjoint au maire, tandis qu'Odile s'implique dans la vie associative et sociale du village, au sein de la bibliothèque de 1964 à 2013, mais aussi pour La ligue contre le cancer.

Association Espoir pour la LIGUE CONTRE LE CANCER

APPEL AUX BENEVOLES
Parmi ses investissements associatifs il en est un qui compte particulièrement pour Odile CALVET c'est la Ligue contre le cancer, aux côtés de Jean Etienne. Depuis quelques années l'association est en sommeil et nécessiterait que quelques bénévoles reprennent le flambeau. Parce que tout le monde est concerné par le cancer, nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour redynamiser la délégation de la Ligue Contre le Cancer à Saint-Thibéry, il suffit de vous faire connaître à la mairie.



Alain Huc et Guy Amiel

L'ACTU DES ASSOS

UNE NOUVELLE ASSOCIATION : LE CERCLE



Nouvelle association créée cet automne et qui fait déjà bien parler d'elle : Le CeRcLe. Derrière ce nom qui interroge, une volonté de partager de bons moments en VTT pour découvrir notre belle région, en toute convivialité. Gwendal RUNGOAT,

son président, ainsi que les membres du bureau proposent des sorties vélo adaptées au niveau de chacun les Week end, suivies d'un moment convivial autour d'un pique-nique ou d'un apéro.

Allier sport, nature et bon vin semble être un bon combo générateur de bonne humeur ... À bon entendre ! Venez vite vous renseigner : Par mail : lecercle.stthibery@gmail.com Par tél. : 06 45 57 42 27 ou 06 30 00 98 35



ASSOCIATION POUR LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE



Tout nouveau tout beau l'écho du Baroul n°10 est sorti ! Avec comme toujours de précieuses informations sur l'histoire de notre village. Au programme : les sapeurs pompiers, le curé henri Galabru, les maires de 1887 à 1899, l'entreprise mazza, la Poste, le motoclub Saint-Thibéryen. Un travail remarquable de recherches effectuées par l'association, et des articles avec images d'archives. En vente auprès de l'association. 14€.

LA BONNE DYNAMIQUE DU SPORTING-CLUB

Le club est dans une bonne dynamique avec des dirigeants nombreux et actifs. L'équipe 1 qui joue la première place, est entraînée par les frères Mouyset. L'équipe 2, deuxième de leur poule, est entraînée par Tony. L'équipe féminine est en progrès constant avec leur entraîneur José Belmonte. Le réveillon de l'an a été un succès et devrait être reconduit l'an prochain. Le vendredi 17 février le sporting organise le repas des sponsors (panneaux dus tade) à salle des fêtes.



TENNIS-CLUB : TOURNOI OPEN DU 5 AU 28 MAI



Les compétitions ont repris dès octobre pour la nouvelle saison tennistique 2017. Parmi toutes ces compétitions à noter le joli parcours en coupe bleue de l'équipe féminine qui, en entente avec Bessan, s'est qualifiée pour les phases finales. Nous leur souhaitons d'aller jusqu'en finale et de remporter ce titre pour la troisième fois. Actuellement plusieurs équipes sont engagées dans différentes compétitions Héraultaises : 2 équipes garçons en coupe 15/16 ans ainsi qu'une équipe hommes en plus de 35 ans et une équipe messieurs en coupe de l'Hérault.

En compétition individuelle, nous félicitons Gaëtan Sposito qui a remporté le challenge Lorbaléro en catégorie 11/12 ans. Merci à notre "trésorier-chef cuisto" Christophe Viala qui nous prépare de délicieux plats lors des rencontres par équipe ! Grande nouveauté : cette année du 5 au 28 mai le club organise son premier tournoi Open, n'hésitez pas à venir assister aux matches qui seront annoncés sur la page Facebook du tennis et affichés au club. Vous serez les bienvenus dans notre club house familial et convivial.

ABASLESMASQUES PROPOSE DEUX STAGES AUTOUR DES ARTS MARIONNETTIQUES



Contact : Olivier Albo
Tél. : 06 10 11 71 22

Pour les passionnés de marionnettes ou simplement pour les curieux de cet art, l'association Abasleymasques marionnettes propose deux stages passionnants de trois mois chacun.

Ces stages permettent d'apprendre une ou des techniques de manière pratique. Ils s'adressent à des adultes ou adolescents avec ou sans expérience d'animation qui souhaiteraient découvrir le monde de la marionnette. Les stagiaires évolueront à leurs propre rythme et l'accompagnement sera adapté.

Le stage peut déboucher, en fonction des demandes sur un projet de spectacle.

Chaque stagiaire s'équippera du matériel dont il a besoin ou utilisera du matériel de récupération à sa convenance. Le groupe, formé de 5 à 8 personnes maximum, s'engage à participer de manière assidue aux 11 séances prévues afin de permettre une évolution en harmonie avec les autres membres du groupe.

Ce stage est ouvert à tout adulte ou adolescent quelque soit le village dont il vient.

De janvier à mars 2017
Apprendre à manipuler une marionnette.
(11 séances d'une 1h30
le vendredi de 18h à 19h30)

De mai à juin 2017.
Confection et création de marionnette décorative ou fonctionnelle
(11 séances d'une 1h30
le vendredi de 18h à 19h30)

Lieu : 1^{er} étage de la Maison des jeunes,
3 ,rue de l'ancienne mairie à St-Thibéry

Prix du stage 35€ + carte du foyer rural
(15€ par an).



LES CEINTURES DU CLUB DE KARATÉ



Beaucoup de nouveaux pratiquants adolescents inscrits en 2016 ont goûté aux premières émotions d'arborer un nouveau grade ou couleur de ceinture. Des adultes ont également concrétisé leur passage de ceinture, tous ont hâte de poursuivre le chemin vers la ceinture noire tant convoitée. Les grades de Tai chi ont été évalués et les cours restent encore ouverts aux intéressés. A vos kimonos ...

CHAMPIONNAT DE FRANCE ELITE LES 20 ET 21 MAI

L'endurance des Volcans est reportée au 19 mars !

Photo : Deborah Pélissier



Le motoclub organise le championnat de France Elite les 20 et 21 mai au motocross. Cette compétition rassemble les meilleurs pilotes du pays pour un spectacle grandiose. Catégories MX1, MX2, junior et espoir. Entrée payante.

Retrouvez toutes les informations (horaires, programme, accès etc.) sur le site internet du club : www.mx-34.com ou sur www.facebook.com/MX.St.Thibery/?fref=ts
Contact : motoclubsthibery@laposte.net

LES ACTUALITÉS DE LA MAISON DES JEUNES

Depuis le 4 janvier Nouvel atelier «bidouilles»

Depuis mercredi 4 janvier, sous la direction d'Helen Jorno, artiste peintre, un atelier d'expression artistique a lieu tous les mercredis de 17 à 19h au premier étage de la maison des jeunes, 3 rue de l'ancienne mairie. Au programme du dessin, de la peinture, de la sculpture, du graph, mais aussi du maquillage, de la création de costumes et de décors, de l'expression corporelle, pour les jeunes et adultes. Seule une participation de 10€ par trimestre et la carte d'assurance du Foyer rural sont demandées. Ce cours est ouvert à tous les villages avoisinants. Se rendre sur place pour les inscriptions.

Samedi 4 février : zumba party

Dès 20h à la salle des fêtes, venez vous défouler dans un cours de zumba pendant 1h30 (pour 10€) et aidez au passage les jeunes de Saint-Thibéry à financer leurs vacances.



Christelle et Stéphanie, organisatrices de la zumba party

Vendredi 24 mars à 18h Inauguration de la maison des jeunes

La maison des jeunes inaugurera ses locaux 3 rue de l'ancienne mairie le 24 mars dès 18h. Tous les Saint Thibéryens sont conviés à venir et au passage profiter de l'exposition réalisée par les divers ateliers créés autour du thème du printemps. Un verre de l'amitié sera offert à cette occasion.

LOTO DU FOYER RURAL

Le foyer rural organise un loto le dimanche 19 mars à 17h à la salle des fêtes de Saint-Thibéry. Venez nombreux !



Des nouveautés pour le Carnaval 2017

Des jeunes du Poulain au taquet ! Des chars plus beaux que jamais ! Un Bacchus relooké ! De la tradition, de la folie, de la fête, du partage ! Une ambiance carnavalesque vous attend pour 2017 !!!

Depuis plusieurs mois, l'équipe du Carnaval travaille avec la mairie et les écoles pour renouer avec les traditions et proposer des nouveautés dès l'édition 2017

Inscription des chars le 24 février 17h30

Vendredi 24 février à 17h30 à la salle des mariages de la mairie nous organisons une réunion pour les inscriptions des chars.

Baléti le 17 mars 18h30

Vendredi 17 mars à 18h30, nous organisons un Baletti à la salle des fêtes. L'association Honorine de Florensac viendra animer la soirée et nous apprendre ou réapprendre des danses traditionnelles. Le but de cette soirée est que toutes les générations se retrouvent pour partager un bon moment festif et que le village s'imprègne de l'ambiance du Carnaval.

Repas du carnaval le 24 mars 19h30

Autre nouveauté, le repas du Carnaval aura lieu le vendredi 24 mars à partir de 19h30 à la salle des fêtes. Il sera suivi d'un bal costumé. La soirée sera comme d'habitude sur réservation.

Carnaval le 25 mars à partir de 10h

La journée du Carnaval se déroulera le samedi 25 mars avec un rendez vous devant la mairie à 10h avec le Poulain et les enfants des écoles pour danser dans le cœur du village. Petits et grands seront accompagnés par un groupe de musique traditionnelle. L'après midi, à 15h30, rendez vous Chemin de Sainte Colombe, pour le démarrage du cortège des chars. Et après le jugement de Bacchus, la journée s'achèvera par un apéritif devant la mairie.



Contact : Jean-François: 06.83.13.46.41 / Céline 06.64.22.43.58

Les Amis du Carnaval de Saint-Thibéry



En 2016 Saint-Thibéry a reversé 3122€ au profit du Téléthon

En 2016, grâce à la mobilisation des associations et de la municipalité, la commune de Saint-Thibéry a reversé la somme de 3120€ à l'association AFM Téléthon. Plusieurs actions ont été menées au cours de l'année, à commencer par une randonnée pédestre et VTT au mois de mai. Plus de soixante-dix cyclistes, une cinquantaine de coureurs et une dizaine d'enfants y ont participé. La journée s'est poursuivie par un déjeuner organisé par

le conseil municipal à la salle des fêtes. 1094€ ont ainsi pu être récoltés. Fort du succès de l'édition 2016, la randonnée pédestre et VTT sera reconduite en mai 2017 en partenariat avec l'association LE CERCLE. Vous trouverez prochainement toutes les informations sur le site internet de la mairie. Au mois de décembre le motoclub, toujours très mobilisé pour le Téléthon, a organisé un grand repas et reversé une

journée de bénéfices des entraînements de motocross pour un montant total de 1500€. De son côté l'Entente bouliste a réuni 194€ avec un repas au boulodrome. Enfin, un grand merci à Georgette Sirou et à France Barthélemy qui, avec leurs oreillettes, ont récolté la somme de 234€. Des dons de particuliers ont également été collectés pour la somme de 100€.

DES AIDES POUR ENTREPRENDRE DES TRAVAUX DE RÉNOVATION



Quels travaux peuvent être financés ?
Les travaux qui permettent de réaliser des économies sur vos factures d'énergie

Quelles aides ?

- Des aides financières :
=> pour les propriétaires occupants : jusqu'à 65 % de subventions de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et de l'Agglo, l'éco-chèque de la Région Occitanie de 1500€, le crédit d'impôt pour la transition énergétique et l'éco-prêt à taux zéro, cumulables avec les aides des caisses de retraite
- => pour les propriétaires bailleurs : jusqu'à 50 % de subventions de l'Anah et de l'Agglo, l'éco-chèque Région de 1 000 € par logement, cumulables avec le dispositif de défiscalisation Borloo ancien.

EMPLOI

Le 22 février de 10h à 17h à la salle des fêtes : journée d'information sur l'emploi saisonnier 2017

Le 27 avril dernier, la municipalité et la MTS (Maison du Travail Saisonnier) ont organisé une matinée d'information pour permettre aux demandeurs d'emploi à la recherche d'un travail saisonnier de rencontrer les chargés de mission de la MTS et découvrir les offres disponibles pour la saison. Près d'une cinquantaine de personnes ont été reçues en entretien individuel. Elles ont pu être orientées vers de l'emploi direct avec des offres d'emploi ou vers des forums d'emplois saisonniers. D'autres ont été dirigés vers les partenaires institutionnels en fonction des situations (bilans de compétences, formation professionnelle, VAE). Après cette journée, les candidats ont

été suivis pour connaître l'évolution de leur parcours. Certains ont été joints par téléphone, d'autres reçus en entretien à la mairie le 11 octobre dernier. Le bilan est positif : 40% des candidats reçus ont trouvé un emploi saisonnier, 50% ont été dirigés vers des partenaires institutionnels pour bâtir ou poursuivre leur projet professionnel. Suite à cette expérience, la municipalité et la MTS reconduisent cette action pour préparer la saison 2017. Une nouvelle journée d'information sur le travail saisonnier aura lieu le mercredi 22 février de 10h à 17h à la salle des fêtes. Venez munis de votre CV.

État-civil d'octobre 2016 à janvier 2017

Ils sont arrivés :

Houari HOUD
Alix LACROIX
Oscar MARLIN PATTIER
Mila MARTINEZ
Esteban MIRA
Charlotte POUCHAIN
Giani TARIKET ORTIZ

Ils se sont mariés :

Mlle HUMEAU & M. PELISSIER

Ils nous ont quittés :

Albertine BELAMAN
René BÉTORET
Etelvina BRAS
Dolorès CARBO
Karola DUCHAUSSOIT
Arlette JEANIN
Théodore NAVARRO
Josiane PORHET
Louis ROQUES
Rose ROQUES
Jacqueline SANTAMARIA

INFOS PRATIQUES

- Un accompagnement gratuit tout au long de votre projet par l'équipe Urbanis, au niveau financier, administratif et technique.

À qui s'adresser ?

Contactez la maison de l'habitat :
Tél : 04 67 21 31 30
Mail : maisonhabitat@agglohm.org

PROCHAINES LUDOTHÈQUES

Médiathèque de Saint-Thibéry

De 14h45 à 16h15 les mercredis
18 janvier, 15 février, 15 mars, 12 avril, 10 mai et 7 juin.
Informations : 04 67 09 98 41

LA RUE PAVÉE

Nouvelle épicerie fine

Une épicerie fine a ouvert ses portes place Francis Laurent. Karine vous accueillera chaleureusement dans sa boutique délicieusement décorée. Vous y trouverez vins, thés, cafés, arts de la table etc.

LA POSTE DE SAINT-THIBÉRY

Nouveaux horaires

Les horaires de la poste ont changé :
Le lundi : 9h-12h et 13h30-16h.
Du mardi au vendredi : 9h-12h.
En dehors de ces horaires vous pourrez retrouver les services de la poste dans le bureau d'Agde.
Accueil téléphonique :
Courriers et colis : 3631*
Comptes bancaires : 3639**
* Appel gratuit depuis un poste fixe
** 0,15€TTC/mn + surcoût

BOULANGERIE GOURISSE

Ouverture 7 jours sur 7

Le saviez-vous ? La boulangerie Gourrisse (rue droite) est ouverte 7 jours sur 7. Horaires :
Du lundi au samedi : 7h-12h30 et 16h30-19h
Le dimanche : 7h-13h

NUMÉROS UTILES

GENDARMERIE : 04 67 98 13 65
PHARMACIE DE GARDE : 3237
POMPIERS : 18
SAMU : 15
EDF /GRDF dépannage : 0 800 473 333



L'agenda de Saint-Thibéry

Février

Dimanche 19 février

**LOTO DU SPORTING CLUB
17H à la salle des fêtes.**

Informations : 04 67 77 80 57.

Mercredi 22 février

**JOURNÉE EMPLOI SAISONNIER
De 10h à 17h à la salle des fêtes.**

Voir page 15.

Informations : 04 67 77 80 57.

Vendredi 24 février

**INSCRIPTION CHARS CARNAVAL
17H30 à la salle des mariages.**

Informations : 06 83 13 46 41.

Dimanche 26 février

**LOTO association MICROMEGAS
17H à la salle des fêtes.**

Informations : 06 88 27 05 41.

LES HORAIRES DE LA MAIRIE

ACCUEIL DU PUBLIC

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 15h à 18h

Contact

Tél. : 04 67 77 80 57
communication@ville-saint-thibery.fr

URBANISME

En raison du départ de C. Libbrecht
une nouvelle organisation est mise en
place depuis le 30 janvier au niveau
du service urbanisme.

Véronique Martinez vous reçoit tous
les lundis matin de 8h30 à 12h en mai-
rie. Les autres jours de la semaine vous
pouvez vous adresser aux ADS (Appli-
cation du Droit des Sols) de Pézenas.

Adresse : résidence de la Butte Verte -
Bd Jacques Monod - 34120 PEZENAS
Horaires : du lundi au vendredi
8h00/12h00 - 13h30/17h00

Contact : 04 67 30 96 34

Mars

Samedi 4 mars

**LE REPAS DES AÎNÉS
12H à la salle des fêtes.**

Inscriptions en mairie au plus tard
le 20 février.

Samedi 11 mars

**THÉÂTRE DE CASTELNAU
20H à la salle des fêtes.**

La troupe «Rose moustique» vous
propose sa dernière pièce.

Informations : 04 67 77 80 57.

Dimanche 12 mars

**LOTO asso LOU PITCHOU
17H à la salle des fêtes.**

Informations : 06 45 90 05 98

Vendredi 17 mars

**APÉRITIF DANSES DU CARNAVAL
18H30 à la salle des fêtes.**

Atelier baléti et apéritif. Voir p.14. Infos :
06 86 23 83 95 ou 06 83 13 46 41.

Dimanche 19 mars

**ENDURANCE DES VOLCANS
A partir de 11H au motocross.**

Essais 11h. Départ 13h. Entrée
gratuite. Infos : www.mx-34.com

LOTO DU FOYER RURAL

17H à la salle des fêtes.

Informations : 06 95 06 40 47.

Vendredi 24 mars

**INAUGURATION
MAISON DES JEUNES
18H ancienne bibliothèque**

SOIRÉE DU CARNAVAL

19H30 à la salle des fêtes.

Inscription avant le 20 mars. Infos :
06 86 23 83 95 ou 06 83 13 46 41.

Samedi 25 mars

**CARNAVAL DE SAINT-THIBÉRY
Voir programme page 14.**

Avril / Mai

Samedi 8 avril

ZUMBA PARTY

20H à la salle des fêtes.

Organisée par le foyer rural.

Informations : 06 95 06 40 47.

Dimanche 23 avril

FLORALIES PATRIMONIALES

De 9H à 18H place de la mairie.

Informations : 04 67 77 80 57.

Dimanche 8 mai

COMMÉMORATION ARMISTICE

11H30 place de la mairie.

Départ du cortège pour rejoindre le
monument aux morts du cimetière.

Informations : 04 67 77 80 57.

Sam 20 et dim 21 mai

**CHAMPIONNAT DE FRANCE ELITE
8H au motocross.**

Compétition nationale de moto-
cross. Entrée payante.

Informations : www.mx-34.com

Mail : motoclubsthibery@laposte.net



RANDONNÉE POUR LE TÉLÉTHON

En 2017 la municipalité souhaite
reconduire la randonnée au profit
du Téléthon. Celle-ci sera organi-
sée avec le soutien de la nouvelle
association LE CERCLE (voir p.
12) qui développe toute l'année
des projets de sorties VTT autour
de Saint-Thibéry. Cette randonnée
se déroulera en mai ou en juin. La
date vous sera communiquée dès
qu'elle sera définie.

